

LA CESSION DE VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Deux cas sont possibles :

- on réalise une plus-value (le prix de vente est supérieur au coût d'achat);
- on réalise une moins-value (le prix de vente est inférieur au coût d'achat);

Dans ces deux cas, des frais sur cession de titres seront prélevés de notre compte bancaire par l'établissement financier qui assure cette cession.

1- LE PRIX DE VENTE DES VMP EST SUPÉRIEUR A LEUR COÛT D'ACHAT

Dans ce cas, l'entreprise réalise une plus-value sur la cession de ces titres.

Compte	Sens		Montant
	Débit	Crédit	
51. Établissement financier	X		Prix de cession
767 Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		X	Plus-value réalisée
50. Valeurs mobilières de placement		X	Coût d'achat des VMP cédées

$$\text{Plus-value réalisée} = \text{Quantité de titres cédés} \times \text{plus-value unitaire}$$

$$\text{plus-value unitaire} = \text{prix de cession unitaire} - \text{coût unitaire moyen pondéré}$$

$$\text{Coût d'achat des VMP cédées} = \text{Quantité de titres cédés} \times \text{coût unitaire moyen pondéré de ces titres}$$

$$\text{Coût unitaire moyen pondéré d'un titre} = \frac{\text{Total des coûts d'achat de ce titre}}{\text{Quantité de titres}}$$

2. LE PRIX DE VENTE DES VMP EST INFÉRIEUR A LEUR COÛT D'ACHAT

Dans ce cas, l'entreprise réalise une moins-value sur la cession de ces titres.

Compte	Sens		Montant
	Débit	Crédit	
51. Établissement financier	X		Prix de cession
667 Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	X		Moins-value réalisée
50. Valeurs mobilières de placement		X	Coût d'achat des VMP cédées

Moins-value réalisée = Quantité de titres cédés x moins-value unitaire

moins-value unitaire = coût unitaire moyen pondéré - prix de cession unitaire

Coût d'achat des VMP cédées = Quantité de titres cédés x coût unitaire moyen pondéré de ces titres

Coût unitaire moyen pondéré d'un titre = $\frac{\text{Total des coûts d'achat de ce titre}}{\text{Quantité de titres}}$

3. LES FRAIS DE CESSION

Compte	Sens		Montant
	Débit	Crédit	
6271 Frais sur titres	X		Frais de cession HT
44566 TVA déductible sur autres biens et services	X		TVA sur frais de cession
51. Etablissement financier		X	Frais de cession TTC (Montant prélevé de notre compte bancaire par l'établissement financier)